



En bref

529 761 habitants
706 communes
60 hab/km²
8763 km²

814 monuments historiques

Patrimoine de catégorie :

- religieuse : 294
- domestique : 374
- agricole : 8
- militaire : 33
- industrielle et commerciale : 21
- archéologique : 7
- administration, vie publique : 7
- hospitalière : 13
- culturelle et scolaire : 7
- ouvrage d'art, génie civil : 15
- autres catégories : 35

7 monuments historiques

dont l'ABF est conservateur

125 sites, 27219 ha

Sites classés : 52

Sites inscrits : 73

ZPPAUP ET AVAP

Arnay-le-Duc

Auxonne

Flavigny-sur-Ozerain

Fontaine-lès-Dijon

Is-sur-Tille

Saint-Romain

15 AVAP «Climats» entre Dijon et

Santenay (en cours)

2 secteurs sauvegardés

Dijon

Semur-en-Auxois

2 «biens» du patrimoine mondial (UNESCO)

Abbaye de Fontenay

Climats du vignoble de Bourgogne

LE TERRITOIRE

La diversité des paysages de la Côte-d'Or, l'histoire politique médiévale mais aussi les qualités de la pierre confèrent à nombre de bourgs et villages une grande qualité et une authenticité porteuse de valeurs culturelles, de qualité du cadre de vie et d'intérêt touristique. L'aménagement des espaces publics ainsi que l'extension pavillonnaire des villages sont particulièrement sensibles dans ce contexte paysager précieux. L'amélioration énergétique du bâti doit ménager la valeur culturelle du bâti ancien pour éviter la banalisation des lieux par des solutions toutes faites.

Le patrimoine est le témoin de grandes influences historiques : organisation du territoire et urbanisme protohistorique, patrimoine roman, ordre de Cîteaux, châteaux défensifs ou d'agrément, richesse de la cour des Ducs et du Parlement des Etats de Bourgogne, patrimoine viticole, infrastructures fluviales ou ferroviaires...

Le petit patrimoine est varié. De facture soignée, il bénéficie de la grande qualité des matériaux locaux, notamment la tuile plate, la « lave » calcaire et la pierre mureuse.

L'architecture et l'urbanisme du XXe siècle présentent de beaux exemples, notamment dans l'agglomération dijonnaise. Leur (re)découverte éclaire d'un jour nouveau l'attractivité des territoires.



UDAP 21

Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine

DRAC Côte-d'or
Doubs
Jura
Nièvre
Haute-Saône
Saône-et-Loire
Yonne
Territoire de Belfort



SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

**Séverine WODLI :**

Architecte des bâtiments de France
Cheffe de service

Isabelle DOGNIN :

Technicienne : 03 80 68 50 25

Patricia JACQUET :

Assistante : 03 80 68 50 23

Virginie BROUTIN :

Architecte des bâtiments de France

Régine ROGER :

Technicienne : 03 80 68 50 27

Monique PERS :

Assistante : 03 80 68 50 24

Olivier LEGRAIN:

Accueil, secrétariat : 03 80 68 50 22

Infos pratiques

Accueil téléphonique et physique du secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 11h, sauf le mercredi et sur rdv uniquement de 9h à 12h

Tél : 03 80 68 50 22
Fax : 03 80 68 50 31

udap21@culture.gouv.fr

39, Rue Vannerie
BP 10578
21005 Dijon Cedex



Les missions

L'UDAP assure un service d'intérêt général, de conseils et d'expertises par une proximité et une présence constante sur le terrain. Il est chargé notamment d'émettre des avis du point de vue architectural et urbain sur les demandes d'autorisation de travaux. Il participe à de nombreuses commissions chargées de veiller à la préservation du patrimoine monumental, mobilier ou ordinaire et des paysages emblématiques, qu'ils soient urbains ou ruraux.

L'UDAP conseille, oriente les politiques de l'aménagement du territoire et prend part à l'élaboration des documents d'urbanisme en partenariat avec les DREAL et DDT.

L'UDAP participe à la mise en œuvre des politiques de promotion de la qualité architecturale, à la création et à la gestion des espaces protégés au titre du code du Patrimoine et de l'Environnement.

L'UDAP participe particulièrement aux politiques de protection, de conservation et de valorisation du patrimoine

au titre du code du Patrimoine en veillant à la qualité des interventions en abords et sur les monuments historiques.

L'UDAP assure la conservation, par un suivi sanitaire constant et une maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien, de quatre monuments historiques appartenant à l'État : la Cathédrale Saint-Bénigne et l'ancien évêché (École Nationale des Beaux Arts), les hôtels Chartaire de Montigny et du Commandant militaire siège de la DRAC, l'hôtel Lantin (Musée Magnin) à Dijon, les halles de Nolay, les sites gallo-romains de Mâlain et de Nuits-Saint-Georges.

